

CHAIRE

**de responsabilité
sociale et de
développement durable**

ESG UQÀM

2^e
nd
ndo

Colloque international
International colloquium
coloquio internacional

sur le commerce équitable : commerce
équitable et développement durable

fair trade and sustainable development

sobre el comercio justo: El comercio justo y los
objetivos del desarrollo sustentable

19 -21 / 6/ 2006 Montréal, Québec, Canada

Le développement du commerce équitable : une menace pour
l'environnement ?

Virginie DIAZ PEDREGAL

Université de Paris XII

Colloque organisé par

La Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

<http://www.crsdd.uqam.ca>

École des Sciences de la Gestion (ESG), Université du Québec à Montréal (UQÀM)

En collaboration avec

Le Centre de recherche sur les innovations sociales

La Chaire de coopération Guy-Bernier

La Chaire du Canada en développement des collectivités,

Le Groupe de recherche en écologie sociale

Avec l'appui financier du :

Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et du Centre de recherches sur les
innovations sociales (CRISES)

Le développement du commerce équitable : une menace pour l'environnement ?

Resumé

Depuis une dizaine d'années, le commerce équitable s'est fortement développé, tant au niveau de sa notoriété que de ses volumes de vente. Aujourd'hui, rares sont les Occidentaux n'en ayant jamais entendu parler. Les filières équitables se multiplient, les produits se diversifient et les acteurs se réclamant de cette mouvance émergent de toutes parts.

Le commerce équitable est généralement présenté comme l'une des solutions possibles, tangibles, pour contrer les échecs et les insuffisances du système néo-libéral contemporain. Ne représente-t-il pas pour les producteurs des pays du Sud une opportunité de commercialiser leur production sous de « justes » conditions ? Si les dimensions économiques et sociales du commerce équitable sont nettement mises en avant par les acteurs engagés dans cette pratique, les discussions sur l'impact environnemental de l'échange marchand international restent marginales.

La communication que nous proposons s'intéresse à ce troisième volet du développement durable. Notre intervention présente le mouvement de la décroissance soutenable (ou « simplicité volontaire »), qui critique le commerce équitable sur ses effets environnementaux. Notre travail consiste à analyser ces objections, portant atteinte à la logique même du commerce équitable. On remarque que les débats sont d'autant plus forts et passionnés que le commerce équitable gagne en visibilité et en parts de marché. Nous étudions également les réponses des acteurs du commerce équitable envers leurs détracteurs.

En conclusion, nous proposons de sortir de la confrontation duale entre ces deux approches. Il s'agit de penser le commerce équitable et la décroissance soutenable en tant que conceptions sociétales défendant des priorités de justice différentes – et non nécessairement incompatibles – dans les domaines du social, de l'économique et de

l'environnemental. L'intérêt de notre communication réside en l'étude de l'impact du commerce équitable sur l'environnement et en l'analyse des lignes de clivage entre les militants d'un « autre développement ». Ce travail permet de faire émerger les contradictions entre les acteurs du développement durable afin de tenter de s'accorder sur les modalités de l'échange entre les hommes, au fondement de la vie en société.

Introduction

Depuis une dizaine d'années, le commerce équitable s'est fortement développé, tant au niveau de sa notoriété que de ses volumes de vente¹. Aujourd'hui, rares sont les Occidentaux n'en ayant jamais entendu parler. Les filières équitables se multiplient, les produits se diversifient et les acteurs se réclamant de la mouvance émergent de toutes parts.

Le commerce équitable est généralement présenté comme l'une des solutions possibles, tangibles, pour contrer les échecs et les insuffisances du système néo-libéral contemporain. Ne représente-t-il pas pour les producteurs des pays du Sud une opportunité de commercialiser leur production sous de « justes » conditions ?

Depuis les années 1990, le commerce équitable revendique sa proximité, voire son appartenance, à la mouvance du « développement durable ». Or, si les dimensions économiques et sociales du commerce équitable sont nettement mises en avant par les acteurs engagés dans cette pratique, les discussions sur l'impact environnemental de l'échange marchand international restent marginales.

Dans cette communication, nous nous intéresserons à ce troisième volet du développement durable². Dans un premier temps, notre intervention présentera le mouvement de la décroissance soutenable (ou « simplicité volontaire »). Ce mouvement est, à l'heure actuelle, très engagé contre le commerce équitable pensé en terme de commerce international. Quelles en sont les raisons ? Nous reviendrons sur les critiques fondamentales adressées au commerce équitable quant à ses effets environnementaux dans la deuxième partie de notre propos. Nous analyserons les objections lancées, qui portent atteinte à la logique même du commerce équitable. Enfin, dans un troisième temps, nous étudierons les réponses des acteurs du commerce équitable envers leurs détracteurs. En conclusion, nous proposerons de sortir de la confrontation duale entre ces

¹ La seule association FLO International estime que les produits portant son label ont généré en 2005 un chiffre d'affaires d'environ 1,2 milliard d'euros dans le monde. En France, selon le sondage Ipsos de mai 2005, 74 % de la population a déjà entendu parler du commerce équitable.

² Les résultats présentés dans cette communication sont issus d'une recherche doctorale réalisée sur le commerce équitable et le concept de juste répartition. En termes de méthodologie, une centaine d'entretiens semi-directifs avec les acteurs du commerce équitable dans les pays du Nord a été menée et un terrain d'étude de 5 mois a été conduit auprès d'organisations de café équatoriennes, péruviennes et boliviennes.

deux approches, pour penser l'échange marchand en faisant référence aux théories de la justice.

1- Le mouvement de la décroissance soutenable

La décroissance soutenable, autrement appelée « simplicité volontaire³ », est un mouvement de réflexion écologique, économique et social, à visée pratique et politique, né dans les années 1970. Ce mouvement affirme que le mode de développement suivi par les pays occidentaux n'est pas généralisable à l'ensemble de la planète, en raison des limites écologiques de la biosphère. L'économiste bulgare Nicholas Georgescu-Roegen est considéré comme le « père » de cette théorie [Georgescu-Roegen, 1995].

Le mouvement de la décroissance fait suite au rapport du Club de Rome de 1972 intitulé « *Halte à la croissance* ». Selon ce rapport, 20 % d'habitants des pays du Nord consomment 80 % des ressources mondiales. À l'époque, l'étude fit grand bruit car elle démontrait, chiffres à l'appui, que la croissance illimitée n'est pas possible, du fait de la finitude des ressources naturelles et énergétiques de la planète.

Dans son oeuvre, Georgescu-Roegen s'est attaché à mettre en exergue les limites des ressources écologiques de la planète : nous vivons dans un écosystème qui ne bénéficie que du soleil pour les apports en énergie et qui est totalement fermé pour ce qui est de la matière. Or, en cherchant une augmentation constante de sa richesse matérielle, le système économique diminue le capital naturel de la planète. Pour élaborer sa théorie, l'économiste s'est servi des lois de la thermodynamique découvertes par l'ingénieur Sadi Carnot en 1824. « *Georgescu-Roegen a lui-même résumé sa thèse essentielle dans le texte d'une conférence de 1970 intitulée « La loi de l'entropie et le problème économique » (publié sous le titre "Economics and Entropy" dans The Ecologist, juillet 1972). (...) Georgescu-Roegen expose avec une concision et une clarté remarquable l'erreur fondamentale de la pensée économique occidentale : la science économique a été construite dans le cadre du paradigme mécaniste (Newton-Laplace), autrement dit sur le modèle de la science classique, au moment même où les bouleversantes découvertes de l'évolution biologique (Darwin) et de la révolution thermodynamique*

³ Selon Serge Mongeau, l'expression « simplicité volontaire » aurait été utilisée pour la première fois par Richard Gregg, un adepte de Gandhi qui aurait écrit un article en 1936 portant ce titre. Le concept a été popularisé aux États-Unis par Duane Elgin dans son livre *Voluntary Simplicity*, publié en 1981 [Mongeau, 2002 : 6].

(Carnot) avec sa fameuse loi de l'entropie, introduisent un autre paradigme, celui du devenir de la nature, du temps irréversible, de l'évolution cosmique. Le XIX^e siècle ne l'a pas compris. Ce faisant, nous vivons encore, en économie, au XIX^e siècle ! » [Grinevald, 2006]

Ainsi, la théorie de la décroissance telle que pensée par Georgescu-Roegen et ses successeurs, repose sur quelques idées fondamentales. En premier lieu, le fonctionnement du système économique actuel dépendrait essentiellement de ressources non renouvelables. Le système économique ne serait donc pas viable sur le long terme. En second lieu, la croissance économique entraîne nécessairement une série d'effets néfastes pour l'environnement. Les militants de la décroissance pensent également que la richesse ne se limite pas aux biens et services produits dans une société. La santé des hommes et des écosystèmes, les relations sociales entre les individus, la qualité de la représentation politique des différents peuples, l'éducation des jeunes générations... sont considérées comme des formes de richesse, non strictement mesurables en termes monétaires, mais pourtant cruciales pour le bien-être de l'homme et des autres espèces vivantes.

En ce sens, les partisans de la décroissance redoutent que l'accroissement de la richesse matérielle se réalise au détriment d'autres sortes de richesses, comme la qualité de la vie et les relations entre les hommes et leur environnement. La course collective à l'augmentation du PNB masquerait le véritable enjeu de la vie en société : comment augmenter la qualité de la vie des espèces vivantes. Au niveau social, elle aviverait, dans les pays occidentaux comme dans les pays en « développement », la précarité, l'exclusion et le ressentiment des laissés-pour-compte. Au niveau écologique, elle générerait de la pollution, participerait à la destruction de biotopes fragiles et causerait la perte d'espèces végétales et animales.

L'idée de la décroissance est donc d'équilibrer les relations entre pays du « Nord » et pays du « Sud » en retrouvant un mode de vie soutenable au « Nord » et en prônant le développement maîtrisé dans les pays actuellement « sous-développés ». *« Il est une hypocrisie de plus en plus intolérable : c'est celle qui consiste, pour les responsables du progrès social et du développement collectif (...), à continuer de parler et de se comporter « comme si » le modèle de développement dominant, celui dont profite aujourd'hui une minorité favorisée, était non seulement viable – « soutenable », comme*

on dit aujourd'hui –, mais pouvait être diffusé à l'ensemble de la planète. » [Comeliau, 2000 : 18]

Si le mouvement de la décroissance est en opposition avec la démarche politique actuelle qui vise à augmenter sans discontinuer le niveau de vie des habitants du Nord, il ne s'agit pas pour autant d'une nouveauté conceptuelle. Le mouvement de la décroissance revivifie davantage les idées des Classiques, selon lesquels la croissance de l'activité économique et de la production est nécessairement limitée. Pour ces derniers, seule la nature est réellement productrice, et ses richesses sont en quantité finie. Ces notions ont été oubliées à partir du XIX^e siècle, où la question de la nature n'a pas été jugée comme pertinente. L'intérêt de la science économique devient alors celui de favoriser l'accroissement des richesses à travers l'extension des échanges et la maximisation de la production. Le paramètre de la nature est évincé du modèle de l'économie libérale. Cette dernière se trouve ainsi déconnectée de la réalité physique [Grinevald, 2006].

Ainsi, selon le calcul de François Schneider, pour que les 10 milliards d'habitants de la planète bénéficient du niveau de vie d'un Occidental en 2050, 12 planètes ayant les mêmes ressources que celles de la Terre seraient nécessaires [Schneider, 2002]. Le seul scénario autorisant une justice sociale sur le long terme impliquerait une multiplication de la consommation dans les pays du tiers-monde couplée à une très forte décroissance dans les pays industrialisés. En termes énergétiques, Vincent Cheynet rapporte : « *Grossièrement, pour partager le gâteau énergétique planétaire auquel nous avons droit sans altérer la biosphère, et en conservant une chance de survie à moyen terme, les Américains [des États-Unis] ont droit à moins de 10 % de leur consommation énergétique actuelle, les Français 20 %, les Chinois 60 %, les Indiens 120 %. Les Pakistanais peuvent doubler leur consommation et les Népalais la multiplier par 20. » [Cheynet, 2002]*

Lester R. Brown ajoute en ce sens : « *Si les Chinois devaient avoir chacun une ou deux voitures dans leur garage et consommer de l'essence au rythme des États-Unis, la Chine aurait besoin de plus de 80 millions de barils de pétrole par jour – c'est-à-dire légèrement plus que les 74 millions par jour qui sont actuellement produits dans le monde. » [Brown, 2003 : 32]*

On retrouve le lien étroit entre la richesse des uns et la pauvreté des autres : « *Aucun de ceux qui bénéficient des ressources de la planète ne peut nier sa responsabilité dans l'existence de la misère* » [Pharo, 1996 : 22]. La misère ne peut être combattue sans que l'excédent de richesse ne le soit également [Galbraith, 2005]. Pour les partisans de la décroissance soutenable, un changement de mode de vie des consommateurs du Nord est donc nécessaire pour éviter l'implosion du système social. Mais il est déjà trop tard pour certaines espèces végétales, animales et ressources minières : « *Nous vivons sur une planète dont les ressources ne sont pas extensibles. Nous devons donc vivre en fonction de ces limites (...). Pour beaucoup de gens, les limites sont déjà dépassées depuis longtemps. Prenez par exemple Haïti, où 90 % de la forêt a été coupée, le point de non-retour est dépassé ! (...) La phase de déclin de la production de pétrole s'annonce entre 2010 et 2030. Pendant ce temps, la demande de pétrole va continuer à augmenter, ce qui va aboutir à des tensions incroyables.* » [Cheynet, 2003]

Pour les partisans de la décroissance soutenable, un changement de mode de vie des consommateurs du Nord est nécessaire pour éviter l'implosion du système social. Le qualificatif de « soutenable » insiste sur la nécessité de l'organisation collective afin d'éviter les conflits liés à la diminution de la production des biens matériels.

Cependant, plusieurs militants se montrent lucides sur leur position : « *La décroissance se trouve en décalage avec son époque (...). Elle recourt au jugement et à la culpabilisation (individuelle et collective) dans une société qui déculpabilise* » [Ariès, 2003 : 9]. D'où son faible écho au Nord...

En pratique, il s'agit de mettre en valeur les ressources locales renouvelables pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population en termes d'alimentation, de logement, de santé ou d'éducation. « *La décroissance soutenable, c'est s'adapter au territoire sur lequel on vit, produire, travailler, consommer beaucoup plus localement.* » [Cheynet, 2003] Plus fondamentalement, selon les partisans de la décroissance, les habitants du Nord devraient apprendre à réduire leur consommation de biens matériels, en mettant en commun les équipements domestiques ou de transport, ou en utilisant des moyens de locomotion non polluants.

Parallèlement, il est jugé nécessaire que les consommateurs s'efforcent de subvenir à leurs propres besoins, par la culture d'un potager personnel, la mise en place de panneaux

solaires ou d'une petite éolienne, etc. Les produits du terroir sont privilégiés, ce qui implique le refus des produits exotiques importés, comme la banane par exemple. En termes de démarche personnelle, la voie de la simplicité volontaire semble s'ouvrir par un travail d'introspection : il s'agit de rechercher ses besoins personnels, physiques mais aussi et surtout sociaux, affectifs, spirituels. La constitution du lien social est une thématique récurrente dans le discours des partisans de la décroissance.

2. Le commerce équitable et le développement durable : des leurres pour la protection de l'environnement ?

Les militants de la décroissance ne cherchent pas à promouvoir un « autre » développement, mais remettent en cause l'idée même de développement, en militant pour une réduction de la croissance dans les pays du Nord. Dans cette perspective, les Occidentaux ne devraient pas « consommer autrement », comme le préconisent les partisans du commerce équitable ou du développement durable, mais tout simplement « moins consommer ». Autrement dit, selon les termes du Manifeste du Réseau pour l'Après-Développement, le mouvement de la décroissance soutenable ne cherche plus un « *développement alternatif* », mais une « *alternative au développement* ».

Ainsi, les tenants de la décroissance s'opposent à la fois aux défenseurs de l'économie libérale, jugés trop centrés sur le profit immédiat et l'accroissement des richesses strictement monétaires, mais aussi aux partisans du développement durable.

En effet, le développement durable semble, aux yeux des décroissants, une notion consensuelle car très floue, qui sert principalement à légitimer l'action des entreprises peu scrupuleuses en matière d'environnement et de droits sociaux. La déclaration de Michel de Fabiani, président du groupe pétrolier BP France en 2001, est volontiers citée en guise d'exemple : « *Le développement durable, c'est tout d'abord produire plus d'énergie, plus de pétrole, plus de gaz, peut-être plus de charbon et de nucléaire, et certainement plus d'énergies renouvelables. Dans le même temps, il faut s'assurer que cela ne se fait pas au détriment de l'environnement*⁴. »

⁴ Compte rendu des travaux des 4^e rencontres parlementaires sur l'énergie - jeudi 11 octobre 2001.

Les entreprises affichant leur sensibilité au développement durable privilégieraient très volontiers leur « impératif » de rationalité économique sur des considérations environnementales.

Les partisans de la décroissance se méfient également de l'« effet rebond », selon lequel les progrès techniques et productifs, au lieu de diminuer la consommation de matières non renouvelables, engendrerait au contraire une production plus importante, et inciterait à une consommation accrue. Ainsi, les automobiles actuellement sur le marché sont nettement moins polluantes concernant leurs rejets toxiques que celles datant d'il y a une quinzaine d'années. Mais leur utilisation étant nettement plus répandue (de part le nombre de voitures vendues, le nombre de kilomètres parcourus...), la pollution due à l'automobile ne cesse d'augmenter, du moins dans certaines régions du monde. Les Occidentaux achetant une « voiture propre » n'ont pourtant pas le sentiment de participer directement à la dégradation de leur environnement. *« Au moins, avec le développement non durable et insoutenable, on pouvait conserver l'espoir que ce processus mortifère aurait une fin, victime de ses contradictions, de ses échecs, de son caractère insupportable et du fait de l'épuisement des ressources naturelles... On pouvait ainsi réfléchir à un après-développement (...). Le développement durable, lui, nous enlève toute perspective de sortie, il nous promet le développement pour l'éternité ! »* [Latouche, 2001 : 3]

Ainsi, pour les tenants de la décroissance, le commerce équitable, s'affiliant au développement durable, ne peut représenter une alternative acceptable [Cheynet, Clémentin, 2003 : 4-9]. On relèvera ci-après quelques unes de leurs contestations les plus frappantes.

Tout d'abord, le commerce équitable est accusé de promouvoir la production de cultures commerciales dirigées vers l'exportation. Cette tendance menacerait la souveraineté alimentaire des pays du Sud, et favoriserait l'épuisement des sols par le soutien à une agriculture productiviste rentable à court terme. Plusieurs militants soulignent en effet les dangers des exportations pour les paysans familiaux : *« La priorité donnée aux politiques d'exportation se fait au détriment de la sécurité alimentaire, au profit de l'agrobusiness, et dépossède les communautés locales de leurs ressources naturelles. »* [Shiva, 2002 : 63]

Selon les adeptes de la décroissance, l'exportation n'est certainement pas la bonne solution pour augmenter le bien-être des pays du Sud. Au contraire, l'instauration de modes de vie plus autonomes, indépendants des monocultures et des formes d'exportation, est encouragée.

De plus, il est reproché au commerce équitable de servir d'alibi pour éviter la remise en question du fonctionnement global du système international. En ce sens, le commerce équitable répondrait à l'idéologie de l'individualisme et du libéralisme : c'est par son *achat* que le consommateur du Nord pourrait *personnellement* soutenir le développement des producteurs du Sud. Les autres moyens (annulation de la dette, lutte contre la corruption, établissement d'un revenu minimum universel...) en seraient occultés. Autrement dit, le commerce équitable reproduirait la division du monde entre producteurs au Sud et consommateurs au Nord : le rapport de force entre les pays riches et pays pauvres ne serait pas fondamentalement modifié.

Mais l'accusation majeure concerne le manque de réflexion du commerce équitable sur les coûts écologiques liés aux transports internationaux.

À l'heure actuelle, les produits du commerce équitable qui se gâtent rapidement sont véhiculés par avion⁵. Or, ce mode de transport constitue à l'heure actuelle une importante source de pollution du milieu ambiant. La pratique d'importation de fleurs du commerce équitable, provenant d'Afrique ou d'Amérique latine, réfrigérées et acheminées en avion pour rester fraîches, a été particulièrement critiquée. Max Havelaar mentionne à ce propos l'existence de deux études européennes arbitrant en faveur du transport aérien par rapport à la culture de fleurs sous serre⁶. Les partisans de la décroissance soutenable considèrent que les fleurs exotiques sont un produit de luxe et que c'est l'habitude d'offrir des fleurs coupées en plein hiver qui devrait être modifiée.

⁵ Les autres produits, qui représentent la grande majorité des produits du commerce équitable, comme le café ou l'artisanat, sont transportés par bateau.

⁶ « *En France, la culture des roses est loin de couvrir la consommation, surtout pour le grand pic hivernal de la Saint-Valentin. Bien sûr, le transport aérien est le plus gourmand en énergies fossiles, mais la production de fleurs hors-saison dans les pays du Nord l'est encore plus à cause du chauffage des serres. C'est ce que révèlent deux études. Selon l'ONG néerlandaise Inzet, la production et l'acheminement d'une fleur depuis le Kenya rejette 335 g de CO₂, tandis qu'elle rejette 670 g si elle a poussé aux Pays-Bas. L'étude zurichoise Leggenhager est arrivée à des conclusions comparables.* », Max Havelaar, septembre 2005, « Le commerce équitable se fait une fleur », *Fair(e) Actualités*, n° 9, p. 5.

L'incitation à l'importation de produits finis fait également débat. La transformation des produits au Sud permet aux producteurs d'augmenter leurs marges et de développer les industries au niveau local. Mais cette méthode entraîne un coût écologique supérieur, les produits transformés étant généralement plus lourds à transporter en raison du poids et du volume des emballages. Ceci est particulièrement parlant pour la confiture mise en pot dans les pays du Sud. En ce cas, nous voyons nettement une rivalité entre les objectifs écologiques et économiques.

Comme le remarque Axel Gosseries, tandis que le commerce équitable promeut les circuits *économiquement* courts (peu d'intermédiaires), la décroissance soutenable soutient les circuits *géographiquement* courts, considérés comme plus écologiques et plus propices au développement de nouvelles solidarités [Gosseries, 2003]. Autrement dit, les partisans de la décroissance soutiennent un modèle d'économie décentralisée. En ce sens, la décroissance est principalement fondée sur la doctrine dite « de la localisation », selon laquelle « *il faut produire localement tout ce qui peut l'être* ». Cette doctrine devrait principalement s'appliquer aux pays industrialisés : « *Presque toutes les nations qui ont acquis leur richesse de manière indépendante l'ont fait (abstraction faite du pillage et de la piraterie) soit en protégeant leurs nouvelles industries de la concurrence jusqu'à ce qu'elles deviennent suffisamment fortes pour se défendre, soit en volant la propriété intellectuelle d'autres pays. Elles n'ont découvert les vertus du libre-échange et des régimes de brevets internationaux qu'après avoir assis leur puissance économique. Les règles d'un commerce équitable devraient obliger les pays riches à ouvrir leurs frontières, et dispenser les pays pauvres de cette obligation, jusqu'à ce que ces derniers aient atteint un certain niveau de développement économique. Le second type d'équité consisterait à étendre les règles actuellement appliquées, sur une base volontaire, par les acteurs du commerce équitable, à toutes les entreprises qui font des échanges transfrontaliers (...). Cela permettrait de s'assurer que les biens à faible valeur ajoutée et à fort volume, comme les fruits et les légumes, ne soient pas expédiés aux quatre coins du monde.* » [Gosseries, 2003 : 28-29].

Le commerce équitable éloignerait donc les individus de l'essentiel : la diminution de la consommation et la relocalisation de l'économie.

En outre, le manque de réflexion sur la potentielle nocivité des produits proposés est regretté. Par exemple, les partisans de la décroissance reprochent aux acteurs du commerce équitable de faire la promotion du café dont l'innocuité peut être débattue ou d'inclure des cendriers dans la gamme des produits proposés à la vente, alors que les méfaits de la cigarette sont reconnus. Ils critiquent le fait que le commerce équitable n'incite pas les consommateurs à réfléchir sur le *contenu* de leur consommation : « *Les ventes du commerce équitable portent essentiellement sur des gadgets (bimbeloterie...) ou des excitants (café, thé, cacao). Les babioles permettent au peuple d'oublier la cruauté du système et les excitants lui permettent de tenir le rythme effréné des villes. Tout ça pour continuer la course au PNB, donc à la croissance. Pour le bénéfice de qui ? Et si les commerçants équitables s'intéressaient à ce qui permet le décroissement économique ?* » [Néel, 2004 : 50]

Enfin, il est reproché au commerce équitable de n'être équitable que sur une partie de ses filières. En effet, pour l'alimentaire, le commerce équitable a tendance à se focaliser sur le mode de production équitable. Dans le domaine de l'artisanat, les militants de la spécialisation ne peuvent toutefois garantir les conditions de production des matières premières (cuir, jute, bois, laine...) utilisées par les artisans, considérés comme des transformateurs. De même, pour ce qui est de l'aval de la production, la mise en caisse et transport : aucun acteur du commerce équitable ne peut garantir, à l'heure actuelle, l'équité des conditions de traitement des transporteurs.

Pour résumer la position des partisans de la décroissance soutenable, on peut dire que les adeptes de la « simplicité volontaire » pensent que les consommateurs du Nord devraient en premier lieu limiter leur consommation globale, puis multiplier les utilisateurs d'un objet, ou les usages d'un objet produit, et enfin refonder un maximum de biens dans de nouveaux biens. Cette politique se résume à la formule des « 3 R » : réduire, réutiliser, recycler. Les consommateurs sont ensuite invités à réaliser leurs propres cultures de manière autonome. Le commerce équitable n'entre qu'en dernière instance dans ce schéma de consommation.

Les militants de la décroissance pensent que le commerce équitable souffre de trois défauts majeurs : le premier est le risque de spécialisation qu'il entraîne, en incitant les

producteurs du Sud à cultiver une seule production ou exercer une seule activité, en l'absence d'alternatives commerciales rémunératrices. Le second est sa tendance à favoriser un modèle de développement du Sud fondé sur l'exportation de matières premières peu ou pas transformées. Enfin, le troisième est son encouragement au commerce de longue distance sans intégrer certains coûts énergétiques questionnables sur le plan de la durabilité revendiquée.

Dans ce cadre, il apparaît que le développement du commerce équitable en tant que commerce international, loin de constituer une lutte pour un monde écologiquement soutenable, représente davantage une menace qu'une aubaine pour l'environnement.

3. Le commerce équitable : un pas vers le respect des hommes et des milieux naturels ?

Pour leur part, la majorité des partisans du commerce équitable ont pendant longtemps ignoré ou cherché à contourner les attaques des adeptes de la décroissance. Face à l'ampleur des objections soulevées dans les milieux militants, les défenseurs du commerce équitable ont progressivement développé un argumentaire justifiant leur pratique.

En premier lieu, certains acteurs du commerce équitable soutiennent que la culture de produits destinés à l'exportation peut et doit rester une activité complémentaire au travail assurant la subsistance des paysans dans différents pays du monde. En ce sens, le commerce équitable pourrait assurer la pérennité d'activités traditionnelles, en offrant un revenu complémentaire à certains producteurs : *« Il ne s'agit aucunement de déposséder les communautés locales de leur savoir-faire ancestral et de les empêcher de produire leur nourriture de base, qui leur permet de subvenir à leurs besoins primaires. Au contraire, le commerce équitable leur donne l'opportunité de se renforcer économiquement pour mettre en place des initiatives de développement local . Ça leur assure une relative autonomie par rapport aux marchés externes »*, explique un membre d'une organisation de commerce équitable.

En outre, les produits agricoles vendus aux conditions du commerce équitable ont souvent été cultivés en respectant les critères de la production biologique. La double certification biologique-équitable est très demandée par les consommateurs du Nord : à

ce jour, la majorité du café équitable vendu dans le monde est biologique. Le cahier des charges de FLO International, l'un des grands acteurs du commerce équitable dans le monde, contient des critères relatifs au mode de production écologique des aliments : l'utilisation de certains pesticides y est interdite, indépendamment de la certification biologique.

Enfin, les importateurs du commerce équitable tentent souvent de commercialiser des produits de culture traditionnelle : quinoa andin blond ou rouge, riz violet thaïlandais, confiture d'umbu (fruit brésilien proche de la prune), fleur de macis du Sri-Lanka (fleur qui provient de l'enveloppe de la noix de muscade)... En ce sens, les partisans du commerce équitable pensent que leur commerce favorise la biodiversité et le développement durable, en mettant l'accent sur des modes de production respectueux de l'environnement et des hommes. Des emballages écologiques en feuille de palme permettant de limiter l'utilisation de carton ou de plastique, sont également promus par certains entrepreneurs.

Pour répondre à la seconde critique, portant sur l'absence de remise en cause du système libéral international et du modèle de développement capitaliste, plusieurs acteurs de la profession pensent que le commerce équitable n'a pas pour finalité de mettre à bas le marché capitaliste mondial, ni pour ambition de répondre à l'ensemble des problèmes sociaux, écologiques et économiques de la planète. Il ne s'agirait pas non plus de chercher à égaliser les revenus des producteurs de la planète.

En d'autres termes, selon ces acteurs, le commerce équitable ne peut régler les inégalités de développement à l'échelle mondiale. Son champ d'action est beaucoup plus restreint. Dans cette perspective, le commerce équitable s'inscrit dans une problématique de coopération internationale, immédiate, avec certains producteurs économiquement défavorisés. Son objectif est de permettre à ces producteurs d'acquiescer des conditions de vie moins précaires, et non de lutter en premier lieu pour une amélioration des conditions écologiques de la planète. Une responsable d'un collectif d'organisations de commerce équitable commente :

« La décroissance, c'est des questions de riches je pense. Ça m'énerve un petit peu, dans le sens où évidemment, le commerce équitable n'est pas parfait. On nous questionne sur

le mode de transport, sur plein de choses. En attendant, soit on ne fait rien, soit on passe de la situation actuelle à un monde parfait et ça n'existe pas. Je pense que ces critiques nous permettent de nous remettre en question nous, d'avancer sur certains points, mais elles doivent aussi rester dans une certaine mesure, parce que c'est toujours facile de critiquer quand on fait rien, entre guillemets. On essaie de faire des choses, on ne se prend pas pour les sauveurs de l'humanité, on a conscience de nos limites, de nos défauts, des choses à améliorer. Il y a plein de débats, on n'est pas en train de se dire qu'on fait quelque chose de génial. Mais la revue Silence [revue de décroissance], si on les écoutait, évidemment, il y aurait moins de pollution, mais je suis pas sûre que le niveau actuel du monde serait amélioré. C'est un extrême, ils cherchent à imposer leur vision du monde. Mais le monde n'est pas ça. Ils fonctionnent très localement, il n'y a pas de vision globale. C'est des choix de consommateurs individuels. C'est très moralisateur dans leur approche. Le local, on trouve pas tout, ça dépend où vous êtes. Tout le monde n'a pas envie d'être fermé. »

Nombre de militants du commerce équitable insistent sur le fait que la démarche de décroissance est particulièrement exigeante en termes de changement de mode de vie et que rares sont les Occidentaux prêts à entamer un tel processus. En revanche, le commerce équitable offrirait une opportunité d'améliorer la situation de quelques producteurs dans les pays du Sud, ce qui serait déjà en soi une avancée sociale [Barratt Brown, 1993 ; Roozen, Van der Hoff, 2002].

D'autres acteurs du commerce équitable, comme le collectif français Minga, pensent que le commerce équitable peut aussi être un commerce domestique, établi entre des partenaires des pays du Nord. Le commerce équitable ne serait plus un commerce exclusivement international, destiné à la solidarité entre les pays du Nord et les pays du Sud, mais concernerait également les échanges locaux. À l'heure actuelle, plusieurs initiatives se développent en ce sens : les paysans des pays du Nord estiment avoir droit à un « commerce équitable » pour leurs produits de terroir au même titre que les paysans du Sud. Le débat est cependant fort entre les acteurs du commerce équitable, certains préférant garder l'appellation de « commerce équitable » pour un commerce à vocation de solidarité internationale.

Pour les acteurs souhaitant maintenir un commerce équitable au niveau international, la vigilance est de mise afin de ne pas créer ou exacerber la concurrence entre les producteurs du Nord et du Sud sur les marchés du Nord. Au cours d'un entretien, un responsable de Max Havelaar France s'en explique :

« - Est-ce que les produits du commerce équitable labellisés par Max Havelaar pourraient venir concurrencer les produits qui existent déjà en France, comme les pommes par exemple... N'est-il pas préférable d'encourager la production locale ?

- *Pour l'instant, on a fait le choix de ne pas lancer les pommes, ni le raisin, ni le vin. Après, on peut voir les choses de deux façons : du point de vue des producteurs, et du point de vue de l'image donnée aux consommateurs. Du point de vue du producteur du Sud, c'est bien pour eux de développer des ventes à des bons prix. Après, la question se pose plus en terme d'image [pour Max Havelaar] que pour les producteurs du Nord. Pour les producteurs du Nord, la question peut se poser pour un certain nombre de produits, qui viennent concurrencer les leurs. Des fois c'est vrai, et des fois, c'est pas vrai. Mais même si les produits du commerce équitable viennent concurrencer les produits français, c'est pas toujours un problème. C'est le cas de la banane. Il y a de la banane DOM TOM [Départements et Territoires d'Outre-Mer français]. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, il n'y a pas que la banane DOM TOM, il y a aussi de la banane-dollar. Les bananes Max Havelaar ne viennent pas remplacer les bananes DOM TOM, mais plutôt les bananes-dollars payées à des prix misérables. Qu'est-ce que préfèrent les producteurs de banane DOM TOM ? Ils préfèrent avoir en face d'eux des bananes moitié moins cher, des bananes d'Équateur, payées à des prix dramatiques, ou des bananes 10 % moins cher qui sont du commerce équitable ? Ou même des bananes commerce équitable qui sont plus chères que leurs propres bananes ? Le choix, il est là. D'un point de vue économique, le problème majeur des bananes DOM TOM, c'est la concurrence déloyale, avec du dumping social. Or, le commerce équitable, c'est justement sans dumping social. Ils ont intérêt à ce que les bananes-dollars soient remplacées par les bananes équitables.*

- D'accord. Le raisonnement marche pour les bananes. Mais pour la pomme, c'est peut-être moins évident...

- (...) *Pour les pommes, la concurrence est plus frontale, c'est probable. Comme le vin, en France. Donc pour une question d'image, pour ne pas entrer dans des conflits, qui nous ferait perdre des volumes sur d'autres choses, on ne le fait pas. Il faut être extrêmement prudent. (...) Si on lançait des produits comme les pommes ou autres, je pense qu'il faudrait être attentif à voir que ça ne vienne pas concurrencer des produits français. Pour moi, c'est un élément important.* »

Enfin, certains acteurs du commerce équitable, à l'instar de la Fédération Artisans du Monde en France, insistent sur la dimension politique de leur mouvement. Par ce *lobbying*, ils espèrent agir directement sur les décideurs (entreprises, organismes nationaux et internationaux...) déterminant les règles de fonctionnement du marché libéral. Leur engagement en terme de pression politique est fort. Ces acteurs organisent ou participent à un grand nombre de campagnes, traitant de la dimension écologique des échanges internationaux. Pour la France, on citera la campagne « Banques Françaises : épargnez le climat ! », à laquelle participe la Fédération Artisans du Monde et d'autres acteurs du commerce équitable. Cette campagne est destinée à promouvoir l'efficacité énergétique et financer les programmes de développement des énergies renouvelables.

Concernant le troisième type de critique portant sur les coûts écologiques des transports internationaux, les partisans du commerce équitable souhaitant garder la dimension de solidarité internationale des échanges commerciaux ont trois types d'arguments à faire valoir. Ils soulignent en premier lieu que ce qui est produit localement n'est pas forcément écologique. L'exemple des fleurs coupées cultivées sous serre dans les pays froids en témoigne. En second lieu, ces militants insistent sur le fait que l'augmentation des volumes d'échange du Sud vers le Nord permettrait de rentabiliser les déplacements. En effet, il peut être écologiquement plus rentable de véhiculer un important volume de produit sur une grande distance que de multiplier les courts déplacements pour de très faibles quantités. Enfin, ils signalent que le transport par bateau est constamment privilégié sur l'approvisionnement par avion, même si le problème des pavillons de complaisance se pose crûment [Baumler, Lille, 2005]. Une réflexion sur cette thématique est en cours auprès des principaux acteurs du commerce équitable en Europe.

**Conclusion - Le développement du commerce équitable constitue-t-il
une menace pour l'environnement ?**

Conclure sur l'innocuité ou la nocivité du commerce équitable pour l'environnement relève de la gageure. D'un côté, les partisans de la décroissance soulignent les effets néfastes de l'accroissement des échanges commerciaux internationaux et de la surconsommation des pays du Nord. De l'autre, les adeptes du commerce équitable notent que le développement social des communautés de producteurs permet *in fine* une meilleure prise en compte de l'environnement dans le développement, mais ne mettent pas en avant la nécessité de la limitation de la consommation en Occident. Les deux mouvements insistent néanmoins sur le lien entre respect des hommes et sauvegarde des milieux naturels.

Pour sortir de la confrontation entre ces deux approches d'un « autre monde », il est possible de penser le commerce équitable et la décroissance soutenable en tant que conceptions sociétales défendant des priorités de justice différentes dans les domaines du social, de l'économique et de l'environnemental. Il importe pour cela de se référer aux théories sociales de la justice [Arnsperger, Van Parijs, 2003].

En effet, tandis que les acteurs du commerce équitable pensent que les critères du besoin social des producteurs et de l'efficacité économique des initiatives proposées doivent primer sur les autres considérations, les adeptes de la décroissance revendiquent une justice davantage axée sur l'égalité de traitement de tous. Pour ces derniers, les producteurs des pays du Nord et du Sud doivent être considérés comme appartenant à une commune humanité, intrinsèquement liée au milieu naturel qui l'environne. En ce sens, la priorité accordée aux paysans les plus pauvres du monde par les partisans du commerce équitable n'est pas réellement pertinente. L'échelle est d'emblée globale : cultiver localement des produits en respectant les règles de l'agriculture biologique ne peut compenser les dégâts écologiques engendrés par le transport de ces mêmes produits à l'échelle internationale.

Dès lors, le commerce équitable apparaît comme une *mesure d'urgence* pour assurer la survie des producteurs du Sud. Il est frappant de constater que le commerce équitable n'est que trop rarement envisagé comme une étape de transition, de prise de conscience

vers la décroissance. Ses partisans le considèrent le plus souvent soit comme une fin en soi, soit comme une étape de transition pour les producteurs vers le système libéral fortement concurrentiel, et trouvent les principes de la décroissance utopiques. À l'inverse, les partisans de la décroissance jugent que le commerce équitable fait fausse route dans sa manière d'améliorer le monde.

Le commerce équitable ne peut-il être considéré comme un moyen pour les habitants du Nord d'interroger leur mode de vie, largement centré sur la consommation, et de s'intéresser à la manière de vivre des autres populations du monde ? Dans cette perspective, la réflexion proposée par le commerce équitable est au fondement de tout changement social, mobilisé par le sentiment d'injustice et de révolte du monde contemporain. Le commerce équitable n'est-il pas, en fin de compte, un point de départ pour une réflexion écologique et sociale sur les échanges entre les hommes ?

Bibliographie

- ARIÈS Paul, octobre 2003, « La décroissance est-elle soluble dans la modernité ? », *Silence*, n° 302, pp. 4-9.
- ARNSPERGER Christian, VAN PARIJS Philippe, 2003 (2000), *Éthique économique et sociale*, Paris, La Découverte, 123 p.
- BARRATT BROWN Michael, 1993, *Fair Trade, Reform and Realities in the International Trading System*, Londres, Zed Books, 226 p.
- BAUMLER Raphaël, LILLE François, 2005, *Transport maritime - Danger public et bien mondial*, Paris, Charles Léopold Mayer, 413 p.
- BROWN Lester R., 2003, *Éco-économie : une autre croissance est possible, écologique et durable*, trad. Denis Trierweiler, Paris, Seuil, 437 p.
- CHEYNET Vincent, 2002, « Sortir du développement durable », texte disponible en avril 2006 à l'adresse Internet : <http://www.decroissance.org/presse/silence.htm>
- CHEYNET Vincent, CLÉMENTIN Bruno, novembre 2003, « 10 objections majeures au commerce équitable », *Silence*, n° 303, pp. 4-9.
- CHEYNET Vincent, mars 2003, « Le développement durable ? Impossible ! », interview par Christine Scharff, *Bizz*, Hors-Cadre. Texte disponible en avril 2006 à l'adresse Internet : <http://www.decroissance.org/presse/bizz.htm>
- COMELIAU Christian, 2000, *Les impasses de la modernité – Critique de la marchandisation du monde*, Paris, Seuil, Économie humaine, 260 p.
- GALBRAITH John Kenneth, 2005 (2004), *Les mensonges de l'économie*, trad. Paul Chemla, Paris, Grasset, 91 p.

- GEORGESCU-ROEGEN Nicholas, 1995 (1979), *La décroissance : entropie, écologie, économie*, trad. Jacques Grinevald et Ivo Rens, Paris, éd. Sang de la Terre, 254 p.
- GOSSERIES Axel, février 2003, « Qu'est-ce qu'un consommateur juste ? », communication, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique, 28 p.
- GRINEVALD Jacques, « Georgescu-Roegen : Bioéconomie et biosphère », texte disponible en avril 2006 à l'adresse Internet : <http://www.decroissance.org/>
- LATOUCHE Serge, mai 2001, « Pour en finir, une fois pour toute, avec le développement », *Le Monde Diplomatique*, p. 3.
- MONGEAU Serge, septembre 2002, « Vers la simplicité volontaire », *Silence*, numéro thématique sur la « Décroissance et simplicité volontaire », n° 287, p. 6.
- NÉEL Patrice, avril 2004, « Les vrais bénéficiaires du commerce équitable », *Courrier des lecteurs*, *Silence*, n° 309, p. 50.
- PHARO Patrick, 1996, *L'injustice et le mal*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, 266 p.
- ROOZEN Nico, VAN DER HOFF Frans, 2002, *L'aventure du commerce équitable*, trad. Mireille Cohendy, Paris, Lattès, 286 p.
- SCHNEIDER François, février 2002, « Point d'efficacité sans sobriété », *Silence*, n° 280, p. 15.
- SHIVA Vandana, automne 2002, « Le commerce au secours des pauvres ? Débat autour d'Oxfam », *L'Écologiste*, volume 3, n° 2, p. 63.
- SILENCE (revue), 2004, *Objectif décroissance - vers une société harmonieuse*, Parangon, l'Après-développement, 222 p.